

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement

Service Eau et Biodiversité

Département Données et Expertise

Unité Ecosystèmes Aquatiques

Nos réf : SEB14-0054-ASH-MA

Vos réf. :

Affaire suivie par : HESSE Anne-Sophie
anne-sophie.hesse@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 02 36 17 43 40 – Fax : 02 36 17 41 03

Orléans, le

28 JAN. 2014

Le Directeur régional

à

Direction Départementale des Territoires du Loiret
Service Eau, Environnement et Forêt
Madame Céline GASTELLIER
131 Rue du faubourg Banner
45042 ORLEANS Cedex

Objet : Demande de permis de pêche scientifique pour l'année 2014 _ département du Loiret

Je vous sollicite ce jour pour vous faire la demande d'un permis de pêche scientifique pour l'année 2014 dans le département du Loiret ; ceci, dans le but d'effectuer un suivi plus approfondi de la répartition et de la diffusion des écrevisses allochtones.

Le service Eau et Biodiversité de la DREAL Centre dispose d'un laboratoire d'hydrobiologie réalisant des analyses de macro-invertébrés benthiques dans le cadre de la Directive Cadre sur l'Eau ainsi que dans le cadre d'études de bassins versants propres à notre service. Les données issues de ces études mettent en évidence une diffusion rapide et massive d'écrevisses allochtones. Cependant, les protocoles que nous appliquons ne sont pas adaptés à la capture d'écrevisses et le nombre de sites colonisés par des écrevisses invasives est ainsi très probablement sous-estimé. Nous souhaiterions par conséquent réaliser en parallèle de nos protocoles de prélèvement des macro-invertébrés benthiques une pêche d'écrevisses dont les principaux objectifs seraient de :

- compléter et affiner les données de la DREAL Centre sur la répartition des écrevisses allochtones dans le département ;
- étudier la diffusion des espèces allochtones identifiées : comment se sont-elles diffusées jusqu'à présent ? Que peut-on en conclure sur leur diffusion future ?
- évaluer l'impact de la colonisation d'un site par des écrevisses invasives sur le peuplement des macro-invertébrés benthiques.

Les pêches seraient réalisées entre avril et octobre. Etant donné que nous souhaitons uniquement recueillir une donnée de type absence/présence, la technique de la balance sera privilégiée. Si aucune écrevisse n'est capturée grâce à cette technique, il sera alors envisagé de poser une nasse appâtée durant 24h. Toutes les écrevisses allochtones capturées seront détruites, les écrevisses autochtones seront relâchées.



Les pêches seront réalisées par deux agents techniques hydrobiologistes de l'Unité Ecosystèmes Aquatiques du service Eau et Biodiversité de la DREAL Centre: HESSE Anne-Sophie et MANGOT Sylvain.

Je reste à votre disposition pour tout complément d'information.

La Chef du Service Eau et Biodiversité,

Sandrine REVERCHON-SALLE

Copie : ONEMA (dir Centre-Ouest)

(Faint, mirrored text from the reverse side of the page, likely bleed-through from another document)

